



DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA
PROTECTION DU PUBLIC
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION
SANITAIRES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau des Polices de l'Environnement
et des Opérations Funéraires
Pôle Installations Classées
Aff. suivie par : Marc QUINTANA
Tél. : 01 49 96 35 60
Mél. : pp-dtpp-sdpse-bpeof-ic@interieur.gouv.fr

Note
à

Madame le Directeur de la sécurité de proximité
de l'agglomération parisienne
Direction territoriale de la sécurité de proximité
de Paris
Service de prévention et de police administrative

Paris, le **20 MAI 2020**

Nos réf. : 1978 (E)

Objet : Arrêté préfectoral de mise en demeure de respecter la réglementation applicable à une installation classée pour la protection de l'environnement située 5 Villa Gaudalet à Paris 11^{ème}

P.J. : Une copie de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° DTPP-2020- **0373**
du **20 MAI 2020**

En vue de la mise en conformité de l'installation de traitement de surface susvisée, je vous prie de bien vouloir faire notifier l'arrêté de mise en demeure susvisé à Monsieur Etienne MOREAU, gérant de la société Protection Rénovation Métallique, ou à son représentant.

Il y aura lieu, à l'occasion de cette notification, d'informer l'intéressé qu'en cas d'inobservation de la présente mise en demeure dans les délais impartis, il sera fait application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Je vous demande de faire parvenir, dans les meilleurs délais, au Bureau des Polices de l'Environnement et des Opérations Funéraires - Pôle Installations Classées de la Direction des Transports et de la Protection du Public, le procès-verbal de notification de cet arrêté.

Le Directeur des Transports
et de la Protection du Public,
La Sous-Directrice de la Protection Sanitaire
et de l'Environnement

Isabelle MERIGNANT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE - 1 bis, rue de Lutèce - 75195 PARIS CEDEX 04
Tél. : 3430 (0,06 €/min + prix d'un appel)

<http://www.prefecturedepolice.paris> - mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr